



Avis d'audience publique

Le 29 juin 2004

Réf. 2004-H-16

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux journées pour étudier la demande qu'a présentée Ontario Power Generation Inc. (OPG) pour modifier son permis d'exploitation d'installation de gestion des déchets de manière à autoriser la construction du prolongement proposé de l'édifice de stockage à l'installation actuelle de stockage et de traitement du combustible irradié de la centrale nucléaire de Pickering, en Ontario.

Premier jour d'audience : 17 septembre 2004
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage,
280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Deuxième jour d'audience : 18 novembre 2004 (Cette audience a été déplacée au 17 novembre 2004)
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage,
280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Les audiences débuteront à 8 h 30 et se dérouleront selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

OPG a avisé le personnel de la CCSN de son intention de demander qu'une modification soit apportée à son permis actuel pour autoriser la construction du prolongement proposé à l'édifice de stockage de son installation de stockage et de traitement du combustible irradié de la centrale nucléaire de Pickering. Avant que le personnel de la CCSN entende la demande d'OPG, une évaluation environnementale a été effectuée aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Après l'audience publique du 28 avril 2004, la CCSN a annoncé qu'elle concluait que le prolongement proposé de l'édifice de stockage de son installation de stockage et de traitement du combustible irradié de la centrale nucléaire de Pickering, compte tenu des mesures d'atténuation appropriées, n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Le public est invité à participer aux audiences sur la demande de permis soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire la deuxième journée d'audience. Les demandes de participation, de même que les textes des présentations orales et des mémoires, doivent être déposés auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 octobre 2004 :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 995-0360 or 1-800-668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

Les membres du public qui souhaitent observer les audiences sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à : www.suretenucleaire.gc.ca